

Futur en tous genres 2026

Feuille de route pour l'enseignant ou l'enseignante 8H



CANTON DU VALAIS
KANTON VALAIS

Département de la santé, des affaires sociales et de la culture
Office cantonal de l'égalité et de la famille
Departement für Gesundheit, Soziales und Kultur
Kantonales Amt für Gleichstellung und Familie

Office cantonal
de l'égalité et
de la famille



FUTUR EN
TOUS GENRES

Nouvelles perspectives pour filles et garçons



Rappeler le délai d'inscription online : **vendredi 9 octobre**

1 du 7 au 11
septembre

Informier et préparer les élèves



A. Distribuer à chaque élève un dépliant, le flyer accordéon, une dispense scolaire et un formulaire "Droit d'utilisation pour des images"

→ www.egalite-vs.ch/FETGdocs

B. Expliquer l'objectif de "croisement" de la journée. Les filles vont découvrir un métier réputé masculin et les garçons vont découvrir un métier dit féminin.



C. Expliquer les 3 variantes possibles :

1. Projet de base
2. Ateliers
3. En classe



D. Expliquer la procédure selon les variantes choisies :

1. Projet de base : uniquement après la dispense scolaire et la remise à l'enseignant-e
2. Ateliers : sur internet à l'adresse www.futurentoutgenres.ch > Ateliers > Filles/Garçons > Canton de scolarisation Valais (le bloc-valais) L'enseignante/institution qui l'intéresse et s'inscrit directement en ligne jusqu'au 30 octobre. L'élève remplit la dispense scolaire et la remet à l'enseignant-e.
3. En classe : rien à faire



2 du 14 septembre
au 30 octobre

Collecter les dispenses scolaires et tenir une liste



Collecter les dispenses scolaires et tenir une liste des élèves (coupon-récapitulatif) qui ne seront pas en classe le 12 novembre.

Remarque

La dispense scolaire est destinée à l'enseignant ou l'enseignante pour aider à tenir le compte des élèves qui ne seront pas en classe le 12 novembre.



3 du 12 octobre
au 6 novembre

Remplir le coupon- récapitulatif



Jusqu'au 30 octobre :
Remplir le coupon récapitulatif en ligne sur
www.egalite-vs.ch/FETGrecap
ou l'envoyer à l'Office cantonal de l'égalité et de la famille par courrier ou par email.



Prévoir une animation pour les élèves qui restent en classe le 12 novembre.



4 du 12 octobre
au 6 novembre

Informations aux élèves



1 Les élèves qui ont fait une inscription en ligne pour une visite d'entreprise/institution en groupe reçoivent une confirmation de leur participation, avec lieu exact du rendez-vous.



2 En cas d'annulation de visites d'entreprises/institution faute d'inscriptions suffisantes, les élèves reçoivent une information écrite.



5 Jeudi
12 novembre

Le jour J



Les élèves se rendent par leurs propres moyens au lieu du rendez-vous.



Si le programme ne dure que la demi-journée, elles et ils retournent en classe ensuite.



Si votre programme prévoit des élèves en classe, l'animation prévenance déroule en classe.



Remarques



Projet de base : Pour l'élève qui opte pour le projet de base, tout se passe entre l'élève et l'adulte qu'elle ou il va accompagner ou entre l'élève et l'entreprise/institution qui le/la reçoit.



Ateliers : Pour les ateliers l'inscription est obligatoire. Le jour J les élèves apportent leur confirmation d'inscription et le formulaire « Droit d'utilisation pour des images » dûment rempli.



Coupon récapitulatif à retourner jusqu'au 30 octobre 2026



En ligne :

www.egalite-vs.ch/FETGrecap



Par email à :

ocef-egalite@admin.vs.ch



Par courrier à l'adresse suivante :

Office cantonal de l'égalité et de la famille
Case postale 670
1951 Sion



Le coupon récapitulatif sera utilisé par l'Office cantonal de l'égalité et de la famille pour réaliser les statistiques anonymes de participation à Futur en tous genres.



Attention : vos élèves reçoivent un petit cadeau au printemps uniquement à réception du coupon récapitulatif.



Des suggestions et documents à télécharger se trouvent sur
www.egalite-vs.ch/FETGdocs